



COMPTE RENDU DE REUNION

CFAMC

Vendredi 17 octobre 2008

Présents :

Mme Sophie Brodu.

Mrs Jean-Jacques Blondelle, Christophe Brun, Frédéric Chaloupy, Jacques Deneux, P Dorizon, Jean François Favaudon, Jacky Grellier, Henri Jouenne, Gérard Landy, Hervé Lasfargues, Freddy Lepercq, Luc Murillon, Francis Muller, Paul Prulière,

Excusés : Pedro Bernardo, Stéphane Gueu.

Ouverture par Jacques DENEUX qui déclare souhaiter laisser une situation nette de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire à la fin de ce mandat.

Bienvenue à Freddy Lepercq et Stéphane Gueu nouveaux membres de la CFAMC.

Jacques rappelle le fonctionnement des sous-groupes (qui sont des forces de réflexion et de proposition) et de la CFAMC qui décide des orientations ou propose des règles au Comité Directeur pour approbation.. Lorsqu'un sous groupe propose des orientations ou mesures à prendre, elles doivent être validées par la CFAMC avant d'être appliquées.

1. Validation du PV du CR du 19/09/08

o Préambule : 2 soucis

a. Un nombre important d'arbitres rate leurs tests

b. Le manque d'arbitres devient criant en CF.

c. Exemples :

i. la zone ouest est en grosse difficulté (Pénurie sur la ligue des Pays de Loire) : – 19 arbitres sur la Zone

ii. Sur la zone centre ; la ligue du Lyonnais est en difficulté – 15 arbitres sur la Zone

iii. Sur la zone Sud Ouest : – 2 arbitres

iv. Sur le Sud Est : – 3 arbitres

v. Sur la zone nord : pas de problèmes

vi. Sur la zone Est : – 7 arbitres

Au cas où nous n'aurions plus assez d'arbitres dans deux ou trois ans, il faudra peut-être, se poser la bonne question. Ne devra t'on pas désigner les arbitres en priorité sur les clubs des ligues qui en fournissent ?

Jacques : Nous ne sommes pas encore dans le creux de la vague. Les arbitres formés nouvellement par les départements n'arriveront sur le niveau CF que dans 5 ans.

Présentation d'un tableau qui recense les problèmes identifiés lors des stages de zone.

Gérard : Proposition : Les rattrapages sont sous l'autorité du RTZ.

Pascal : Le RTZ ou un de ses deux adjoints sont les seuls habilités à faire passer les rattrapages. C'est règlementaire.

Un arbitre qui demande une année sabbatique peut se faire à n'importe quel moment, mais il ne sera validé que sur son dernier niveau reconnu. Si la demande est faite après le stage de début de saison et que le niveau n'a pas été validé, la reprise se fera sur le niveau inférieur.

Jacques souhaite référencer les différentes absences motivées autorisées (voir annexe grille d'absence ou échec aux tests)

Raisons retenues :

Familiale (Décès Ascendant descendant, maladie, hospitalisation)
Professionnelle justifiée par l'employeur
Mariage personnel ou famille en ascendance ou descendance directe

Tout motif non spécifié pourra être traité par la CFAMC.

Les frais du rattrapage doivent être équivalents à ceux demandés lors du stage de zone. Le stage devrait être d'une durée identique chaque fois que possible.

Le courrier qui spécifie à l'arbitre son nouveau niveau sera adressé par le RTZ de la zone vers le groupe administratif pour envoi.

Christophe :

Q : Doit-on avoir le même processus avec les échecs aux QCM ?

R : Oui.

Paul Propose d'instaurer un deuxième seuil pour les tests.

Réponse : Oui ! fixons à 12 ce deuxième seuil pour le maintien des désignations faites.. Entre 12 et 14 les arbitres gardent leurs désignations, mais ne sont plus désignés jusqu'à réussite.

Tous les arbitres qui ont une note inférieure à 12 verront leurs désignations retirées.

Pascal et Stéphane ont fait une étude sur les justificatifs des arbitres de HN. S'il avait été tenu compte des justificatifs, un nombre conséquent d'arbitres de HN n'auraient pas eu leur QCM validé. La justification va devenir un axe de travail pour le code de jeu.

L'année de décision sera l'année N de la mise en application de prise de décision, à savoir la saison 2009/2010.

Les classements :

Fonctionnement à harmoniser et il faut qu'il soit homogène.

Luc précise le fonctionnement qui avait été mis en place. Le répartiteur et le référent sont destinataires des observations et des évaluations.

- Christophe spécifie qu'il est dangereux de laisser les informations sur une seule tête.
-

Jacques propose au vote : Les répartiteurs devront être destinataires des évaluations.

Le circuit de distribution des Evaluations – observations

Evaluations : Référent + répartiteurs

Observations : Référents + répartiteurs. Ensuite le Référent envoie vers le RTZ et le référent de la zone concerné si échange. Cette organisation doit être reproduite sur tous les niveaux CF.

La proposition de l'organisation sur les classements de zone faite dans le CR du 19 septembre est validée.

Les tests Physiques

Freddy : Qu'est ce que le Luc Léger :

C'est un test qui évalue une condition physique.

Doit-on Evaluer une aptitude ou une condition physique ?

Pascal : La FIBA réfléchit sur un test physique qui correspond plus à l'arbitrage. Il a un inconvénient il regroupe seulement 8 arbitres à la fois.

Pascal : Le test physique sert à mesurer **une condition physique**.

Point sur le fonctionnement des observations ESPA

Comment faire progresser les arbitres sur les rencontres ESPA ? L'objectif est de détecter les arbitres qui pourraient rentrer dans la filière Espoir.

Jacques souhaite que le nombre d'intervenants soit restreint. **Seul le RTZ doit s'adresser aux arbitres.**

Henri a assisté à un débriefing entraîneur-arbitre avec la table de marque. C'est à éviter. Un courrier doit être envoyé aux entraîneurs pour spécifier ce point.

Quid des arbitres CF2 qui seraient vu par les entraîneurs ? Au cas où nous aurions un retour favorable, cette situation peut elle ouvrir la porte ?.

R Pascal : Non.

En cas de rapport, il n'y aura pas de débriefing avec les arbitres.

En NF1, le retour est faible et peu de fiches sont exploitables. Nous ferons un état en décembre qui sera donné à André Nouail.

DNA Info :

Pascal explique les choix de la liste de diffusion. Pascal se pose la question de l'utilité qu'un DNA info est dans les mains d'un arbitre départemental, c'est un document qui est informatif à un certain niveau.

Revalorisation des arbitres ProA ProB

Pro A : indemnité à 525 € avec frais réels

Pro B : indemnité à 375 € avec frais réels.

C'est une conséquence directe de la loi. Les arbitres HN ne pouvaient plus être dans la fourchette fixée, il fallait un nouveau système. La fédération a mis en place un vérificateur pour les frais réels.

Jacques précise qu'une réflexion est nécessaire sur l'ensemble des officiels des niveaux inférieurs.

Jacques informe la CFAMC de la situation des OTM d'IDF (refus d'honorer les convocations). Jacques a informé le Président Fédéral sur le risque d'un statu quo qui ne conduirait pas à une réflexion sur la revalorisation de l'indemnité des officiels (OTM et arbitres). Cette réflexion globale doit être menée rapidement dès cette saison.

Une piste : Diminuer l'indemnité liée au kilométrage et augmenter l'indemnité de rencontre de manière à reconnaître davantage la prestation et moins les kilomètres. Les clubs ne seraient pas pénalisés par ce changement de façon globale.

Sophie :

Q Ce cas va nous obliger à envoyer les gens moins loin.

R Pas de façon obligatoire car ce système conduit à une indemnité kilométrique plus faible sur une longue distance.

JF Favaudon :

Remarque: Pour les OTM nous risquons de pénaliser les clubs. JF va faire une proposition.

Samedi 18 octobre

Ouverture par Jacques DENEUX sur l'organisation d'un forum en mai à Artigues pour travailler sur trois sujets majeurs :

1. Les OTM
2. La charte, le statut et les évolutions possibles
3. Les RTZ

Jacques informe les membres de la CFAMC des améliorations de la communication descendante sur le mandat, toutefois il reste un travail à faire sur la communication ascendante, le forum est un des outils. Le Président souhaite que les membres présents soient des interlocuteurs privilégiés des transferts.

Présentation du CR des Présidents de CRAMC

Cette réunion a rappelé l'ensemble des points qui ont été réalisés lors du mandat. Jacques propose la validation du Compte rendu qui a été distribué.

Remarque : Paul Prulière dénonce une information donnée sur les classements qui n'auraient pas été envoyés. Paul précise que ce classement a été adressé en juillet.

Freddy informe les membres de la CFAMC sur les points abordés le samedi matin, à savoir :

- Filière espoir
- Débats sur les rencontres doublées

Un débat s'instaure sur le nombre de rencontre qu'un arbitre peut officier sur un WE.

Pascal : On ne peut pas imposer à un arbitre d'officier deux rencontres consécutives.

Jacques propose d'inclure un droit dans le statut, pour permettre à l'arbitre de refuser un doublé. Dans ce cas, Pascal souhaite que le niveau le plus élevé soit gardé par l'arbitre. **Cette modification sera proposée au vote du prochain Comité Directeur.**

Point sur les courriers d'Herouville :

Sophie : certaines règles n'ont pas été respectées et cette situation est le reflet d'un comportement laxiste

Pascal : Les arbitres devraient être sanctionnés. On ne peut permettre que nos arbitres aient ce comportement laxiste sur les terrains.

Jacques fera un courrier au Président d'Hérouville pour lui préciser que les arbitres ont eu le tort de ne pas sanctionner l'entraîneur mais que celui ci a eu un comportement répréhensible au vu des différents témoignages.

Pascal : Propose qu'un observateur puisse être désigné sur une rencontre du club d'Hérouville. Jacky Grellier organisera une désignation d'observateur.

Bilan des secteurs :

Filière Espoir (voir bilan en annexe)

- Proposition : Pour un arbitre validé pour le stage Espoir 1 qui ne peut être présent, il devra repasser sur la validation zone.
- Ajout d'un cadre de plus sur les stages espoirs
- Dotation : ajouter de la dotation pour l'encadrement des stages espoirs
- Les arbitres qui vont au stage Espoir 3 doivent être prioritaires sur les désignations ESPA

Décision : les arbitres participant au stage Espoir 3 devront être présents au stage de zone.

Bilan HN (Pascal Dorizon):

- Des blessés
- Des arbitres qui n'ont pas réussi leurs tests
- La nourriture qualitative de Chartres n'est pas satisfaisante.
- Bonne organisation sur le stage du Mans

Bilan des Observations (voir annexe)

- HN
 - Le tournoi des As peut être un support pour réfléchir et faire un bilan sur les 4 ans
 - Arrivée de Dominique Carboni
- CF1
 - Refaire un stage observateur CF1 en 2009. Inclure les observateurs de CF2 en 2010, **prévenir les délégués de zone pour intégration d'une ligne budgétaire**. Le lieu reste à définir. Sophie va proposer un budget sur Troyes.

Bilan du secteur OTM (JF Favaudon)

- Voir la qualité et la disparité des tenues. Un travail sera fait auprès de la boutique.
- Les OTM ont un manque de reconnaissance
- La DTBN doit nous spécifier les rencontres sur lesquelles elle souhaite une désignation CFAMC.
- JF propose une nouvelle feuille d'observation. La nouvelle fiche est validée.
- Réunion des responsables OTM en décembre. **Prévoir la réservation de la salle.**

Le Président de la CFAMC pense ne pas avoir suffisamment mesuré le rôle qu'avait la charte auprès des clubs dans leur reconnaissance des OTM.

Jacques précise qu'il a été chargé par le Président Fédéral de faire une enquête sur les tarifs des arbitres et OTM désignés en ligue.

Bilan des désignations HN (F Muller)

- **Voir en annexe**

Bilan des désignations CF1

- **Voir annexe**

Jacques doit voir Rémy Gautron pour que le forfait soit revalorisé.

Luc :

Q : Que doit on faire sur le cas Daniel Bes ?

R : On ne doit pas faire un cas à part. Nous ne pouvons accepter cette situation. Proposition. Christophe fera un courrier en ce sens.

Bilan des désignations CF :

- **Voir en annexe**

Hervé a quelques difficultés liées aux dérogations des équipes de NF 3 qui sont déplacées le samedi soir. A faire remonter à la sportive.

Sophie :

2 soucis pour désigner sur 1 club en jeune. Il faut s'arranger pour désigner un arbitre de CF et un arbitre de ligue.

Bilan du groupe administratif

- **Voir bilan en annexe**

Questions diverses :

Jean François Favaudon :

Q : Doit-on reproduire le même schéma sur les désignations des OTM Pro A.

R : Oui jusqu'au mois de décembre.

Sophie

:

Le Fichier zone des observateurs est il à reproduire ?

Sophie doit envoyée le fichier à Christophe.

Les arbitres sur la rencontre de Charleville - Palaiseau n'ont pas été sanctionnés officiellement. Jacques ne souhaite pas mettre sur la place publique ce type de pratique. La CFAMC regrette de ne pas avoir organisé la fin du suivi de ce dossier.

Les barèmes sur les rencontres amicales mentionnent qu'il faut un justificatif pour les repas ; La mention sera enlevée.

Jacques remercie l'ensemble des membres de la CFAMC pour le travail effectué pendant ce mandat.

F Chaloupy

BILAN
SECTEUR HAUT NIVEAU

BILAN

SECTEUR FILIERE ESPOIRS NATIONAUX

Présentation

La filière espoir comporte 3 stages désignés :

- Espoirs 1 qui a eu lieu à Ronchin sur le TIL final National du 30 avril au 4 mai
- Espoirs 2 qui a eu lieu à Chartres du 8 au 11 mai sans support
- Espoirs 3 qui a eu lieu à Poitiers sur les finales du Championnat de France Universitaire du 3 au 6 juin

A – Stage Espoirs 1.

29 stagiaires se sont présentés à l'ouverture du stage sur les 31 prévus. On pouvait déplorer 2 absences : Gilles Shultz – Zone Est, blessé juste avant le stage et Jonathan Staudt – Zone Est qui passait un examen IUFM. Ces deux arbitres seront convoqués au stage Espoirs 1 de 2009.

La moyenne d'âge des stagiaires est d'environ 25 ans. Le plus jeune a 19 ans et les doyens en ont 36. Cet écart s'est ressenti lors des différentes séances de réflexion au cours desquelles on a pu détecter un certain manque de maturité et de participation de la part de certains individus.

L'ambiance qui a régné dans ce stage fut agréable dans son ensemble.

Le niveau d'ensemble des stagiaires sur le plan du jeu a été jugé plutôt bon.

La valeur d'ensemble du groupe sur le plan de l'arbitrage a été jugé plutôt moyen, avec un groupe de 10 qui se détache et un élément très nettement au-dessus du niveau d'ensemble. Ce résultat s'explique par le manque d'expérience en nombre d'années d'arbitrage de la part de certains stagiaires. Je pense qu'il faut attendre une ou deux saisons pour que les jeunes arbitres à fort potentiel s'aguerrissent dans le groupe CF3 ou CF2 avant d'être présentés à nouveau au stage espoirs 1.

Pour synthétiser, un stagiaire (Hugues Thépenier – Zone centre) nous a semblé au dessus des autres tant d'après la qualité de son arbitrage que de son niveau et connaissances du jeu.

Lors de l'ouverture, j'ai cadré les conditions de réussite autour de quatre mots forts : **convivialité, participation, rigueur, disponibilité**. J'ai tenu à préciser que ces quatre mots allaient être respectés également par l'encadrement.

Sont retenus pour le stage espoirs 2 :

Arnoux Laurent – Ilyas Benmerzouk – David Bourguinat – Alexandre Camus – Guillaume Collin – Dominique Estremé – Nicolas Fernandes – Myrna Glennie – Alexandre Huet – Thomas Kerisit – Yoann Large – Olivier Maccario – Thomas Madre – Freddy Maillot – Matthieu Roux – Nicolas Soulerot – Hugues Thupenier

Remarques pour les prochaines sessions :

- Pas de soirée organisée en fin de stage, quelques débordements et amalgames ont eu lieu en fin de stage

- Concernant la dernière soirée, j'ai prévu avec Alain Garos que les arbitres partagent le dernier repas avec les coaches et l'encadrement
- Manque d'encadrement, il faut prévoir 5 cadres et un chef de stage
- Concernant les dotations, prévoir un haut par jour, un survêtement et 2 bas pour la semaine
- Pour le travail vidéo, prévoir une personne dédiée à cette fonction et un disque dur multimédia

B – Stage espoirs 2

14 stagiaires se sont présentés à l'ouverture du stage sur les 15 prévus. On a pu déplorer 1 absence : Manu Corrado – Zone Est qui passait un examen universitaire. Cet arbitre sera convoqué au stage Espoirs 2 de 2009.

La moyenne d'âge des stagiaires était d'environ 27 ans. Le plus jeune avait 20 ans et le doyen 36. Le doyen Eric Sans s'est montré comme le leader naturel du groupe.

L'ambiance qui régnait dans ce stage fut agréable dans son ensemble malgré un premier débriefing dès le samedi midi, puisque l'encadrement sentait une forte pression dans le groupe qui ne permettait pas de s'impliquer pleinement dans les séances de travail et l'arbitrage.

Le niveau d'ensemble des stagiaires sur le plan du jeu a été jugé plutôt hétérogène par le technicien et l'encadrement.

La valeur d'ensemble du groupe sur le plan de l'arbitrage a été jugée plutôt moyenne avec un groupe de 4 qui se détache.

Lors de l'ouverture, j'ai cadré les conditions de réussite autour de quatre mots forts : **rigueur, participation, solidarité et plaisir (convivialité)**. J'ai tenu à préciser que ces quatre mots allaient être respectés également par l'encadrement, peut-être un peu trop puisque les stagiaires ont ressenti un manque de disponibilité de notre part.

Sont retenus pour le stage espoirs 3 :

1. Alexandre Deman
2. Eric Sans
3. Valentin Oliot
4. Freddy Vansteene
5. Carole Descamps
6. Sébastien Bourgeois
7. Damien Burstert
8. Frédéric Sivatte
9. Tommy Vandenberghe (enlevé de la liste et remis à disposition de sa ligue)
10. Aurélie Vidot
11. Damien Chance

Remarques pour les prochaines sessions :

- Demander plus de rigueur de la part des arbitres en cours de saison sur la préparation physique

- Trouver un support pour être dans les conditions réelles
- Plus de précision dans les séances techniques par rapport aux objectifs visés, les séances n'étaient pas toujours en adéquation avec ceux-ci.
- L'ouverture du stage devra être claire et détendue sans pour autant oublier l'objectif de l'encadrement et les objectifs des stagiaires, il s'agit d'un stage de détection
- Concernant les repas, la qualité était très moyenne
- Pour les tenues, même remarque que le stage espoirs 1

C – Stage espoirs 3

13 stagiaires se sont présentés comme prévu.

Lors de la première séance terrain, Karima Belhamel s'est blessée, elle sera donc convoquée pour le stage espoir 3 de 2009.

Pour l'évaluation, le regard de l'encadrement était porté sur :

- La notion de directeur de jeu : présence, intervention auprès des acteurs, jugement et gestion des situations difficiles.
- La capacité d'adapter la tonalité de l'arbitrage au jeu proposé : changement d'intensité et de stratégie
- La capacité physique des stagiaires à tenir le rythme sur un match et sur un stage
- La valeur du jugement : précision et fiabilité
- Le potentiel
- Le concept avantage – désavantage et la prise de risque
- La connaissance et l'application des fondamentaux « chez moi – chez lui »
- La gestion de l'erreur

Le niveau d'ensemble du groupe était plutôt bon avec un niveau technique très intéressant.

5 arbitres ont été retenus pour le niveau HN3, il s'agit de :

- Boirivant Guillaume
- Acheen Florent
- Bretel Frédéric
- Lopés Bernardo
- Lubienski Sébastien

Concernant Messieurs Lubienski et Lopés, ils pourront officier à la seule condition d'avoir suivi la formation ER.

Les autres arbitres sont remis à disposition de leurs zones respectives.

Remarque :

- Prévoir une personne par salle pour la vidéo
- Le niveau de jeu était plutôt moyen pour un stage espoir 3
- Tenues : même remarque que pour le stage espoir 1 et 2

Remarques générales :

Afin d'établir une cohérence sur la détection de la filière espoir, il est prévu de mettre en place un livret de compétences pour chaque niveau. Cet outil permettra aux CRAMC et aux RTZ de préparer les candidats en fonction des exigences souhaitées.

A compter de la saison de 2008/2009, les candidats absents au stage espoir 1 devront repasser par la phase détection.

Il sera possible de passer les stages espoir 1 et 2 dans la même année, mais pas 2 et 3. Ces cas seront marginaux et traités au cas par cas.

Les arbitres du stage espoirs 3 devront impérativement avoir participé au stage de formation ER.

En terme de formation, je pense que les arbitres qui préparent le stage Espoirs 3 doivent être prioritaires sur le niveau Espoir Pro A. Le processus mis en place par Régis Bardéra va dans ce sens.

Un arbitre jugé « immature » une année pourra participer à nouveau au stage espoir 3. Cette décision appartient à l'encadrement après validation par la CFAMC.

Prévoir 2 PC portable avec Virtual Dub pour le découpage vidéo (stages espoir 1 et 2)

Prévoir une activité hors basket lors de chaque rassemblement.

Planning 2008/2009 :

Stage Espoirs 1 : du mardi 19 au dimanche 24 mai à ??????

Stage Espoirs 2 : du 21 août au soir au vendredi 28 août à Temple sur Lot sur le CIZ

Stage Espoirs 3 : du 4 au 7 juin à Amiens sur le CF Universitaire

Pré –Passerelle : du 9 au 13 avril à Chôlet

Passerelle : du 4 au 7 juin à Rezé

Freddy Lepercq

Responsable de la filière espoirs

BILAN SECTEUR OBSERVATION

SYNTHESE QUALITATIVE

- Le déploiement de la méthode est assuré jusqu'au niveau CF2
- Les documents utilisés sont identiques, seules les consignes DNA sont adaptées en fonction des championnats
- L'ensemble du groupe d'observateurs a bénéficié de la même formation initiale et profite au minimum d'un stage annuel de formation continue

LE SUIVI

- Un suivi statistique permet de mesurer la cohérence des évaluations sur l'ensemble des championnats concernés
- Un suivi qualitatif des observations est assuré par un « référent » sur chacun des niveaux.
- Chaque référent travaille individuellement avec chaque observateur sur la validation des situations retenues, leurs interprétations, leurs valorisations et les pistes de travail communiquées aux arbitres.

LA STRUCTURE ASSOCIEE

- Une personne en charge du suivi QUALITATIF et STATISTIQUE dans chacune des zones
- Une personne ressource sur le championnat CF1
- Une personne ressource sur les championnats professionnels

LES RESULTATS QUALITATIFS

- La méthode est appliquée de façon cohérente sur l'ensemble des niveaux
- Le groupe officiant sur les championnats Pro et la NM1 assure le descriptif, le rédactionnel et la valorisation des situations de façon identique.

LES AXES DE PROGRES

- La formation des arbitres en fonction des pistes de travail
- La formation continue de chaque arbitre par la mesure des écarts entre le profil type et la prestation réalisée
- Le travail de lecture des situations par les observateurs par la pratique de vidéo technique
- L'utilisation de la vidéo comme outil de mesure

BILAN SECTEUR OTM

LA NOUVELLE TENUE DES OTM

Les tenues mises en vente par la boutique ne correspondent pas au cahier des charges communiqué.

Constat :

- A priori, plusieurs fournisseurs,
- Chemise homme de couleur ivoire et non blanche.
- Selon modèle, broderie du logo FFBB différente (Point de broderie et couleur différents)
- Sur le chemisier réservé aux OTM femmes une broderie France sur le col (très bien)
- Cette mention ne figure pas sur la tenue HOMME.

En raison de ces multiples remarques de nombreuses observations plus ou moins désagréables à entendre ont été formulées par plusieurs OTM.

Conséquence prévisible : Une image négative des tables de marque !

Le recyclage des O.T.M. H.N.

Absents plus nombreux = gestion du recyclage plus difficile.
Plus d'échecs à l'épreuve du QCM.
Epreuve en anglais plutôt appréciée.
Toutes listes PRO A sont maintenant connues (120 OTM classés HN1).

Ressenti / Interrogations et remarques formulés au cours des différents stages :

- En l'absence de reconnaissance de la fonction, plus de plaisir à devenir OTM.
- Barème trop bas dans les divisions (hors HN).
- Difficulté à accéder au HN.
- Le devenir de la Charte.
- Enfin, et en règle générale, les clubs n'apprécient pas que leurs OTM ne soient pas reconnus.

Conséquences :

- Des arrêts, peu de renouvellement.
- L'accession au HN parfois bloqué par des "anciens" qui même "cartonnés" sont maintenus sur les listes par certaines ligues.
- En raison d'effectifs en diminution, des difficultés commencent à se faire jour dans certaines ligues.

Les désignations en PRO A et Coupes d'Europe

- A ce jour les désignations de PRO A sont réalisées jusqu'au 29 novembre.
- Les désignations sur les différentes Coupes d'Europe sur toutes les rencontres connues à ce jour (21 octobre au 14 janvier).
- Bilan après 9 journées désignées en PRO A.

Moyenne par club PRO A : 306 kms et 346.70 €uros par rencontre (4 OTM).

Moyenne de la saison 2007 2008 : 297 kms et 337.21 €uros.

Rappel : En PRO A/B, la tolérance est fixée à 520 kms ALLER pour 4 OTM.

Les premiers chiffres de cette saison montrent une légère hausse. Cette hausse est principalement justifiée par la descente de Paris et à un degré moindre par celle de Clermont. (les indemnités versées aux OTM désignés à Besançon et Rouen - qui ont remplacé Paris et Clermont - sont un peu plus importantes).

Les désignations des Equipes de France

France A, Open, Masculins, Féminines, Jeunes. (Rappel de Limoges).

Cahier des charges = désignations confiées aux Ligues.

Il importe de fixer définitivement les règles avec la DTNB.

Refonte de la fiche d'observation des O.T.M.

Constat 2007 2008

- Nombreuses fiches sans intérêt,
- Rubrique +/- peu voire pas renseignée,
- Très peu voire pas de commentaires négatifs/positifs,
- Les fiches sont indispensables au secteur OTM (prise en compte pour le classement),
- Distribution de la nouvelle fiche proposée et discussion.

La réunion annuelle des Responsables O.T.M. de Zone

- La réunion est programmée les 27 et 28 décembre à Paris.
- La table du All Star sera tenue par 4 participants à cette réunion.

La semaine des AS

- Programmée au Havre du 19 au 22 février 2009.
- Mise en place d'un stage (reconduction de Toulon).

OTM Ile de France – Sud Ouest – Sud Est

- Situation des O.T.M. d'Ile de France.
- "Menaces" des OTM du Sud-Ouest.
- Problèmes dans le Sud-Est.



FICHE D'OBSERVATION DES O.T.M.

Date :	Compétition :	Ville :
Equipe A :		Equipe B :
Arbitres :		
Evalueur / Observateur :		

MARQUEUR

Nom : _____ Prénom : _____

1	Demands de remplacements bien gérées ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
2	Demands de temps-morts bien gérées ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
3	Une/des erreur(s) à la feuille de marque ont nécessité l'intervention de l'arbitre ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
4	Gestion de l'alternance respectée ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
5	Bonne communication avec les arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
6	Interventions auprès des arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
7	Autre(s)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

AIDE-MARQUEUR

Nom : _____ Prénom : _____

8	L'Aide-Marqueur était-il désigné ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
9	Interventions auprès des arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Avez-vous relevé des erreurs d'affichage sur le tableau mural concernant ?			
10	> les fautes	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11	> le score, les temps-morts	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
12	> Autre(s)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

CHRONOMETREUR

Nom : _____ Prénom : _____

13	Erreurs lors du démarrage/arrêt du chronomètre ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
14	Demands de temps-morts sur paniers marqués bien gérées ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
15	Bonne communication avec les arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
16	Interventions auprès des arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
17	Une/des correction(s) de temps ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
18	Autre(s)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

OPERATEUR 24"

Nom : _____ Prénom : _____

19	Erreurs lors du démarrage/arrêt de l'appareil des 24" ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
20	Remise ou non à 24" ont été bien respectées ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
21	Occultation de l'appareil des 24" bien respectées ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
22	Bonne communication avec les arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
23	Interventions auprès des arbitres ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
24	Une/des correction(s) du décompte ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
25	Autres(s)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

ATTITUDE PENDANT BRIEFING & DEBRIEFING :

ATTENTION!!! Pour passer d'une ligne à une autre : Appuyer sur les touches Alt puis entrée ↵

Si vous saisissez le texte "au kilomètre", le saut de ligne est automatique.
Justifier toutes vos remarques au verso de cette fiche en renseignant le/les n° de rubrique(s) concernée(s).

Descriptif des situations concernées (En particulier sur la gestion de l'erreur éventuelle)

ATTENTION!!! Pour passer d'une ligne à une autre (création d'un nouveau paragraphe par exemple),
Appuyer sur les touches Alt puis entrée ↵
Si vous saisissez le texte "au kilomètre", le saut de ligne est automatique.

MARQUEUR	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
AIDE-MARQUEUR	
8	
9	
10	
11	
12	
CHRONOMETREUR	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
OPERATEUR 24"	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
AUTRES REMARQUES	
DYSFONCTIONNEMENTS DU MATERIEL	

BILAN
SECTEUR DESIGNATION HAUT NIVEAU

PRO A + play off : 768 désignations

PRO B + play off : 642 désignations

LF + play off + challenge round : 328 désignations

NM1 : 612 désignations

Le taux de retour est d'environ 2 % majoritairement du à des blessures (17 blessés en 2007-2008)

Les améliorations :

Cette saison, le nombre plus important d'arbitre en NM1 et l'ajout de la division LF permet d'avoir une meilleure répartition sur le territoire et engendre une diminution des frais.

Effectifs en 2008-2009

PRO A : 33 arbitres

PROB – LF : 22 arbitres

NM1-LF : 26 + 5 réserves

BILAN

SECTEUR DESIGNATION CF1

Premier bilan rapide après deux mois de compétition.

EFFECTIF :

Situation par zone : après tous les mouvements.

Centre : 15 arbitres + 4 en réserve
Est : 14 + 4
Nord : 21 pas de réserve
Ouest : 19 + 1 en réserve
Sud-Est : 17 + 3
Sud-Ouest : 17 + 4 = 103
Mais pour moi très bien la réserve compense.

En attente : Zone Centre MICHON G. arrêt sur blessure jusqu'au 25 octobre, ensuite tests et reprise à confirmer.

Zone Nord : GRANIER C. blessée attend date pour tests ces jours aussi à confirmer.

Zone Ouest : METAYER N. arrêt pour la saison (grave blessure) donc - 1.

Zone S-E : Moins 3 arbitres après remise à disposition en CF2, compensé par la réserve.

Donc 102 arbitres CF1.

DESIGNATIONS :

Encore pour cette saison de grosse difficulté à désigner. Deux raisons :
Situation géographique de certains clubs et de certains arbitres et vu le budget à ma disposition (arbitres + observateurs), je suis obligé de diminuer les distances kilométriques pour pouvoir désigner les observateurs, pour eux aussi problème situation géographique.
Voir ci-dessous dépense.

Depuis début de saison jusqu'au 8 novembre, après 9 journées NM2-NF1 et 6 journées

PREA :

726 arbitres désignés = 27 retours (5 échec ou excusé aux tests + 3 repris en NM1 + 6 professionnellement) + 10 blessure + 2 stage entraîneur LOPES ET LUBIENSKI convocation tardive pour TARBES + 1 épouse clinique) soit 3,72 %. Sous réserve voir entre aujourd'hui et le 8 novembre.

Dépenses au 8 novembre (si aucune modification arbitres) NM2 = 7070,00 € environ bénéfice et NF1 = 760,00 € environ bénéfice = 7830 €

OBSERVATIONS/EVALUATIONS :

Au 08 novembre sur 8 journées d'observation si aucun retour (observateur), 95 rencontres observées.

Sur ces 190 arbitres observés :

91 observés 2 fois .

8 1 fois .

3 0 fois .

Dépenses pour les observations au 08/11/08 : 8276,00 € pour 95 rencontres = 87,12 € par rencontre.

Saison dernière pour 223 rencontres : coût 18365 € (83,57 € par rencontre)

Si cette saison, dépense identique sur 204 rencontres voir de 85 à 90 € de moyenne par observation = budget à prévoir 18000 € environ.

EN CONCLUSION DEPENSES ARBITRES + OBSERVATEURS :

Avec la gymnastique que je fais pour rester dans le budget à la date du 8 novembre, j'aurai un déficit d'environ 450 € sous réserve après les remplacements.

Dans 3 zones (Centre – Est –Nord) certains de nos arbitres CF1 arrivent à officier des rencontres comme sur le plan REGIONAL ou voir même DEPARTEMENTAL.
Comment voulez-vous que nos arbitres restent motivés.

BILAN
SECTEUR DESIGNATION CHAMPIONNAT DE FRANCE

VOIR CR PRECEDENT

BILAN

GROUPE ADMINISTRATIF

Rôle :

Le groupe coordonne et gère l'administratif de la CFAMC. Il prend les décisions en fonction des orientations définies.

Composition :

11 personnes, à savoir :

- Jacques Deneux Président
- Pascal Dorizon DNA
- Frédérick Chaloupy Administrateur
- Nabila Dekkiche Secrétaire
- Claudine Scwherzig Secrétaire
- Pedro Bernardo En charge de l'intendance, suivi des couts sur les stages, les réunions et les forums
- Paola Blachier En charge du suivi de la charte de l'arbitrage
- Pascale Sigot Suivi des feuilles de marque CF, des réclamations, et experte en relation avec le secteur OTM
- Christelle Granier En charge du suivi FBI, création des indicateurs et suivi des statistiques, des réclamations.
- René Mercuel En charge du suivi des feuilles de marque HN
- Stéphane Gueu Code de jeu et expert réclamation

Périmètre :

- Gestion des réclamations
- Gestion et suivi de la charte de l'arbitrage
- Contrôle des feuilles de marque
- Gestion du courrier
- Suivi des dépenses sur les stages, réunions et forums
- Assure le lien avec la commission sportive
- Assure le lien avec la commission de discipline
- Assure le lien avec la commission des salles et terrains
- Assure le lien avec la commission formation
- Assure le lien avec la comptabilité
- Mise à jour du site internet

Quelques chiffres :

- 102 réclamations traitées entre 2004 et 2008 (25 par an), réparties comme suit :

✓ NF3	11
✓ NF2	8
✓ NF1	6
✓ NM3	35
✓ NM2	22
✓ NM1	2
✓ PROB	4
✓ PROA	4
✓ LF	0
✓ Jeunes	10

8 réclamations ont été interjetées en appel. La chambre d'appel a confirmé 4 décisions.

Contrôle des feuilles de marque

En 2007/2008 : 1154 feuilles vérifiées

En 2008 : 548 feuilles vérifiées

Charte de l'arbitrage

Suivi et contrôle de 95 départements et des 4500 clubs

Suivi et contrôle des 22 ligues

Statistiques

3 échéances :

Fin octobre

Fin février

Fin mai

Mise à jour des fiches officielles en relation avec les RTZ

Site internet

Suivi et mise à jour

Absences ou échecs aux tests physiques et QCM

	Stage Année N	Rattrapage Année N	Situation de l'arbitre	Rattrapage spécifique N	Situation de l'arbitre
Test physique et/ou QCM	absence	absence	Descente de niveau	succès	Niveau inférieur confirmé
Test physique et/ou QCM	absence	absence	Descente de niveau ou Ligue	échec	Remise à la Ligue
Test physique et/ou QCM	Absence motivée ou non	succès			Qualifié sur son niveau
Test physique et/ou QCM	absence	échec	Descente de niveau	succès	Niveau inférieur confirmé
Test physique et/ou QCM	Absence motivée	échec	Droit au rattrapage	succès	Qualifié sur son niveau
Test physique et/ou QCM	Absence motivée	échec	Droit au rattrapage	échec	Descente de niveau avec test ou remise à la Ligue
Test physique et/ou QCM	succès				Qualifié sur son niveau
Test physique et/ou QCM	échec	succès			Qualifié sur son niveau
Test physique et/ou QCM	échec	échec	Descente de niveau ou Ligue	succès	Niveau inférieur confirmé
Test physique et/ou QCM	échec	échec	Descente de niveau ou Ligue	échec	Remise à la Ligue

Les absences motivées :

La présence au stage de début de saison est considérée comme prioritaire et nécessaire.

Seules seront reconnues des absences dues à des motifs incontournables ou non prévisibles: en dehors de la blessure ou de la maladie (dûment attestées) de l'arbitre, citons les événements familiaux douloureux concernant des personnes de la famille directe (décès, hospitalisation...), le mariage personnel ou d'un membre de la filiation directe, les nécessités professionnelles attestées et ne pouvant être déplacées. Tout cas particulier non prévu donnera lieu à une décision ponctuelle de la CFAMC.

Les effets de l'absence non reconnue motivée :

Outre le fait que l'absence non reconnue motivée est considérée comme un premier échec à la requalification, aucun rattrapage, la saison suivante, ne sera pris en compte et la réussite devra être acquise sur le premier stage. Une descente immédiate de niveau s'ensuivra avec l'obligation de réussir les tests sur le niveau inférieur. Une seconde absence consécutive au stage de début de saison entraîne la descente d'un niveau avec qualification sur le niveau.

La prise de l'année sabbatique :

Une saison sabbatique doit se prendre avant la date prévue pour le premier stage de requalification au niveau. En cas d'absence ou d'échec au stage de requalification (c'est-à-dire une non requalification au niveau), toute prise de saison sabbatique entraîne le retour au niveau inférieur pour la saison suivante.